

## Programme de formation

Présentation et mise en pratique des réglementations : Directives RoHS, DEEE, EuP  
Marquage CE et REACH pour les utilisateurs aval

EcoCHANGE est une société de conseil et formation, qui se positionne dans le domaine de l'environnement et notamment du Développement Durable, de l'Eco-conception et des Règlements, Normes et Directives Européennes Environnementales applicables à l'industrie.

EcoCHANGE est constitué de cadres ayant travaillé dans de grandes entreprises de l'industrie électronique, et qui disposent d'une grande expérience.  
EcoCHANGE est enregistré comme organisme de formation agréé.

**Durée :** 2 jours

**Dates :** sur demande en intra-entreprise.  
En inter-entreprise : pour connaître les dates et lieux des prochaines sessions :  
<http://ecochange.fr/FORMATION/formation.html>  
ou Tél : 01 42 50 76 64

**Profil des stagiaires :**

Ingénieurs et Techniciens R & D et Méthodes, Resp. environnement.

10 stagiaires maximum par session.

**Objectif de la formation :**

- ▣ Acquérir la connaissance des Réglementation DEEE, RoHS, EuP, Marquage CE et REACH pour les utilisateurs aval
- ▣ Comprendre les réglementations et leurs impacts pour l'entreprise
- ▣ Comment se mettre en conformité à ces réglementations

Prix du stage : 800 € HT par stagiaire  
INSCRIPTIONS : par e-mail à :  
[formation@ecochange.fr](mailto:formation@ecochange.fr)  
ou à l'aide du Bulletin d'inscription

Tél : 01 42 50 76 64  
Site web : <http://www.ecochange.fr>

**PROGRAMME DE FORMATION :**

**La Directive DEEE :**

Le contenu de la Directive, les obligations pour l'entreprise.

Le projet de modification de la Commission Européenne

L'éco-contribution et les éco-organismes

La mise en pratique : La responsabilité de l'entreprise, les documents à préparer

**La Directive RoHS :**

Le contenu de la Directive, les obligations pour l'entreprise.

Le projet de modification de la Commission Européenne

Comment se mettre en conformité

Les changements techniques conséquences de la RoHS

**La Directive EuP :**

Le texte de la Directive

Les mesures d'exécution

La mise en œuvre dans l'entreprise : les implications immédiates de l'EuP, l'éco-conception et ses outils

**Le Règlement REACH :**

Présentation

Les obligations pour les utilisateurs aval.

**Le marquage CE :**

Présentation

Les principales obligations

**Bilan du stage**